



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





Admission Post Bac en 5 étapes

Du 20 Janvier au 20 Mars 18H

Inscription, saisie des vœux

Le 02 Avril

Date limite de confirmation des vœux

Du 20 Janvier au 31 Mai

Modification de l'ordre des vœux

Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H

Première phase d'admission et réponse des candidats

Du 27 Juin 14H au 30 Septembre 23H59

Procédure complémentaire

Saisie des vœux au plus tard le 25 Septembre 23H59



Saisie des vœux 20 janvier au 20 mars

24 maximum dont 12 par grandes familles de formations

Licences	DCG	Ecoles de commerce
Études de santé	CUPGE	Formations paramédicales
BTS	CPES	Formations sociales
BTSA	CPGE	Mise A Niveau Arts appliqués
DTS	DMA	MAN hôtellerie
DUT	Ecole architecture	Année préparatoire à l'université
DEUST	Ecoles supérieures d'art	Mention complémentaire
DU	Formation ingénieur	Autres formations

Saisie des vœux 20 janvier au 20 mars

Bacheliers S, ES ou L :

Obligation de formuler au moins un vœu sur une licence "libre" de l'académie de Grenoble

Poursuite d'études en licence de DROIT, PSYCHOLOGIE ou STPAS :

obligation de classer l'ensemble des autres licences de l'académie ayant la même mention (le choix d'une telle licence compte pour une seule candidature même si elle représente plusieurs vœux)

Confirmation des vœux

Modification ordre des vœux

Confirmation des vœux et vérification des dossiers
Jusqu'au 2 avril

Modification ordre des vœux
Jusqu'au 31 mai

Phases admission – Réponses candidats

*1ère phase de propositions d'admission :
du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H*

*2ème phase de propositions d'admission :
du 26 Juin 14H au 01 Juillet 14H*

*3ème phase de propositions d'admission :
du 14 Juillet 14H au 19 Juillet 14H*

Obligation de répondre dans chacune des phases

absence de réponse du candidat = démission automatique

Phases admission – Réponses candidats

lorsqu'une proposition d'admission vous est faite, les vœux classés après s'annulent.

Oui définitif

Accepte définitivement la proposition et inscription dans l'établissement

Oui mais

Accepte la proposition mais participe à la phase suivante pour obtenir éventuellement un vœu de rang supérieur

Non mais

Refus de la proposition et maintien de sa candidature pour les vœux de rang supérieur

Démission générale

Sortie définitive de la procédure

Phase complémentaire

Aucune proposition d'admission dans la 1ère phase de propositions d'admission

Saisie des vœux du 27 Juin au 25 septembre sur places vacantes

Délais de réponse

1 semaine jusqu'au 20 août

72 heures du 20 au 31^{er} août

24 heures à partir du 1^{er} septembre

Ressources

Journée du lycéen

Mardi 24 janvier 2017

Journée Portes Ouvertes au LEC

Samedi 4 février 2017

Présentation des prépa Champollion et Vaucanson

Jeudi 2 février 2017 à 13h

ONISEP

Site et brochure « Entrer dans le Sup après le Bac »

Guides du candidat

En ligne sur l'ENT et sur le site Onisep